

L'Association Le Canal de Roanne à Digoin,  
L'Association Roanne Fluvial,  
L'Association des Plaisanciers du Port de Roanne,  
L'Association Briennon Plaisance,  
L'Association Nationale des Plaisanciers en Eaux Intérieures,

A l'attention de :

Monsieur Laurent HÉNART,  
Président du Conseil d'Administration de Voies Navigables de France

Et

Mme Cécile AVEZARD,  
Directrice Générale de Voies Navigables de France

Roanne, le 6 janvier 2026

Objet : Grave avarie sur le Canal de Roanne à Digoin

*Copie envoyée pour information la Direction Territoriale Centre-Bourgogne de Voies Navigables de France et à l'UTI Saône-Loire.*

Monsieur le Président,  
Madame la Directrice générale,

Suite à votre venue sur le Canal de Roanne à Digoin le 24 juillet dernier et aux annonces que vous avez faites à l'issue de cette journée de rencontre, nous étions tous, associations, élus, professionnels, très satisfaits et pouvions enfin envisager plus sereinement l'avenir de notre canal, sa mise en valeur touristique et donc son développement économique.

Votre décision de faire traiter la fuite constatée au Point Kilométrique 15, à la sortie de Briennon, avant qu'une nouvelle rupture de berge se ne produise, s'est avérée d'autant plus pertinente que les dommages structurels se sont avérés plus importants que prévu, une fois que le bief d'Artaix a été vidangé.

Cependant, nous sommes contraints de revenir vers vous pour vous faire part de notre vive inquiétude concernant un nouveau problème, survenu au PK16, toujours sur le bief d'Artaix. Cette fois, ce n'est pas un manque d'entretien du canal qui est en cause, mais la situation n'en est pas moins critique : En effet, il y a quelques semaines, suite à des travaux de remblaiement chez un paysagiste dont la propriété est située en rive gauche, une vingtaine de mètres en contrehaut du canal, un glissement de terrain conséquent s'est produit. La violence du phénomène fut telle que les quantités de terre descendues de cette pente ont soulevé le cuvelage en béton et donc endommagé la structure du canal sur environ 80 mètres de longueur.

L'UTI Saône-Loire et la Direction Territoriale Centre-Bourgogne ont été très réactives, le responsable de l'UTI s'étant rendu sur place le jour même et les premières études de diagnostic ayant été diligentées dans les jours qui ont suivi. Cependant, plusieurs problèmes se posent : juridiques, financiers et techniques.

Nous sommes donc très inquiets quant à la possibilité d'une remise en état du canal dans les proches semaines et d'une reprise de la navigation dès le printemps. D'autre part, nous devons aussi rappeler que la non-remise en eau du Canal de Roanne à Digoin signifierait l'arrêt d'alimentation du Canal Latéral à La Loire, dont les 111 premiers kilomètres, jusqu'à l'écluse du Guétin, dépend de notre canal. Ne pas rouvrir le Canal de Roanne à Digoin aurait donc des conséquences dramatiques pour l'axe Saône-Loire et toute l'économie touristique qui en dépend (Ports de plaisances, bases de location, bateaux-promenades, activités de tourisme et de loisirs...). Cette fois ce sont des centaines de plaisanciers qui seraient impactés pour une durée indéterminée et une fois de plus, tout le travail effectué par nos associations et nos collectivités, mais aussi celles qui œuvrent sur le Canal du Centre et le Canal Latéral à la Loire, serait anéanti.

C'est pourquoi nous avons souhaité vous faire part de nos vives inquiétudes dès à présent, afin que le siège national de VNF vienne en soutien à la DTCB et à l'UTI Saône-Loire, autant sur l'aspect juridique que financier, pour permettre une remise en état du pk16 dans les meilleurs délais.

Nous savons l'intérêt que vous portez à nos canaux et au travail conséquent que tous, nous menons afin de les mettre en valeur et de développer les activités économiques qui y sont liées, directement et indirectement.

Ne doutant pas de l'attention que vous porterez à cette situation très préoccupante, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Madame la Directrice générale, l'expression de nos sincères salutations.

Pour l'Association Le Canal  
De Roanne à Digoin,  
**Jean-Claude DUCARRE,**  
**Maire de Melay**



Pour l'Association Roanne Fluvial,  
**René LAPALLUS**



Pour l'Association des Plaisanciers  
Du Port de Roanne,  
**Alain VAN ASSCHE**



Pour l'Association Briennon  
Plaisance,  
**Jean-Marie PELLETIER**



Pour l'ANPEI Centre-  
Bourgogne-Nivernais,  
**Jean-Pierre COUTANT**



Contacts :

Association le Canal de Roanne à Digoin : [associationcanalroannedigoin@gmail.com](mailto:associationcanalroannedigoin@gmail.com)

Association Roanne Fluvial : [rene.lapallus@wanadoo.fr](mailto:rene.lapallus@wanadoo.fr)

Association des Plaisanciers du Port de Roanne : [vanasschealain@gmail.com](mailto:vanasschealain@gmail.com)

Association Briennon Plaisance : [jmarie.pelletier@gmail.com](mailto:jmarie.pelletier@gmail.com)

Association Nationale des Plaisanciers en Eaux Intérieures : [cbn@anpei.org](mailto:cbn@anpei.org)

Site internet : [canalroannedigoin.fr](http://canalroannedigoin.fr)